

Prof. Ketevan Djachy, Phd. Mariam Pareshishvili

Université d'État Ilia de Tbilissi

kdjachy@yahoo.com

L'étude comparée du lexique politique en français et en géorgien

Résumé

La langue politique est l'une des langues de spécialité les plus complexes compte tenu des difficultés contraignantes du texte sociopolitique, ce qui nous laisse une marge de manœuvre assez restreinte quant au choix des ressources linguistiques. Certains chercheurs diffèrent les termes: «la langue de la politique» et la «langue politique». Par le premier terme on entend la terminologie et la rhétorique de l'activité politique où les hommes politiques jouent leurs rôles professionnels, elle se caractérise par sa vivacité extrême, sa mobilité et sa dynamique, par contre «la langue politique » est ouverte pour tous les membres de la communauté linguistique. Elle est liée à l'emploi spécifique de la langue commune en tant que moyen de persuasion et de contrôle, en d'autres termes, c'est une langue utilisée dans le but de manipulation. Nous estimons que les notions exprimées par ces deux termes se croisent en quelque sorte. Les deux notions sont employées dans le but de manipulation. C'est pour cette raison, elles peuvent être considérées comme les synonymes relatifs. Le propos de notre article est d'analyser les lexiques politiques français et géorgiens afin de dégager leurs caractéristiques spécifiques, ainsi que de définir le statut des unités lexicales françaises pour les transposer correctement en géorgien.

Mots-clés : terminologie politique, métaphore politique, la langue de la politique, la langue politique, le discours politique

Introduction

Les changements sociopolitiques survenus entre les XX^{ème} et XXI^{ème} siècles ont eu un impact profond sur les systèmes de communication et ont engendré de nouvelles terminologies. Effectivement, la langue n'est pas une entité figée. Elle est en permanent changement et connaît des transformations au niveau du lexique. Chaque année de nouvelles notions ou des réalités apparaissent, qu'il faut pouvoir désigner et transposer correctement d'une langue vers une autre pour que la langue soit vivante et soit en mesure d'exprimer le monde moderne dans toute sa diversité et sa complexité. Pour désigner les nouvelles réalités politiques ou techniques, les langues incorporent ou empruntent de nouveaux mots aux langues étrangères.

La terminologie connaît une longue tradition car l'homme a toujours naturellement eu besoin de dénommer la réalité qui l'entourait, de classer les éléments qui la composaient, d'établir des liens entre les différents concepts, de comprendre les équivalences entre les dénominations que chaque communauté, et donc chaque langue, avait choisies pour ces mêmes concepts.

La terminologie est un carrefour interdisciplinaire où convergent les sciences cognitives, la linguistique ou les sciences du langage et les sciences de la communication, carrefour qui est constitué de trois composantes : une composante théorique, une composante descriptive et une composante appliquée (Cabré, 1998, 5).

Selon cette définition, il s'agit bien d'une matière indépendante ou autonome mais elle a un caractère particulier : elle est interdisciplinaire. Elle est indépendante ou autonome car elle a défini son propre objet d'étude et ses méthodes de recherche et de travail.

La terminologie, comme la langue en général, peut être source de controverses. Aujourd'hui, quand la diffusion de l'information est instantanée, il faut absolument travailler sur les lexiques spécialisés et les créer au besoin.

*Une terminologie de la politique moderne, semble tout particulièrement d'actualité. Le terme « politique » dérive du latin *politicus* (« relatif au gouvernement des hommes ») qui lui-même est emprunté au grec *politikos* (« qui concerne les citoyens de l'état »). L'emploi substantivé du mot date du 16^e siècle et signifiait à l'origine « un officier de police » comme l'indique Rey (1995, p.1570). Il a donné lieu au fil des siècles à de nombreux dérivés: « politiser » (1370), « politicien » (1779), « politicard » (1881), « apolitique » (1926), « politisation » (1929), « politologue » (1954), « dépolitiser » (1956) etc. Le mot « politique » revêt bon nombre de significations. Il signifie le pouvoir mais [il] est en même temps principe d'organisation d'un ordre social. Comme pouvoir, [la politique] paraît n'obéir à d'autre règle que celle de la conservation du pouvoir par ceux qui le détiennent (Tenzer, 1991, p. 3).*

La langue et la politique sont deux phénomènes étroitement liés l'un à l'autre. Beaucoup de chercheurs parlent de leurs liens. La langue est une politique et la politique est une langue, car le gouvernement ne peut pas se fonder seulement sur les forces physiques et économiques, il a besoin d'une concertation d'actions des classes au pouvoir. La langue est non seulement le moyen de communication, mais également celui d'isolement. Elle est le moyen d'expression, mais aussi celui de manipulation. Elle est non seulement le moyen de libération, mais aussi celui d'asservissement par les stéréotypes langagiers. En fait, la langue est inséparable de la politique et justement elle ne peut être comprise que dans ce contexte.

Le pouvoir exercé par les hommes politiques dépend d'une langue dont ils se servent de manière professionnelle, car la langue est non seulement le moyen d'exercer le pouvoir mais aussi son instrument. L'homme politique doit savoir choisir les mots et les expressions nécessaires et faire comprendre ses pensées et sa position au destinataire. La langue acquiert le pouvoir au moment quand les hommes ayant ce pouvoir en servent, car la langue isolée n'a pas de pouvoir.

La langue politique est destinée à la communication politique. On peut même parler de la probable mise en place d'une nouvelle discipline, la politologie linguistique. Certains linguistes estiment que la langue politique doit être considérée comme le langage professionnel, l'une des variantes de la langue nationale (Sheigal, 2000, 19).

On rencontre plus souvent le terme la «langue de la politique » qui a un caractère conditionnel et il est utilisé non seulement pour désigner le vocabulaire spécial politique, mais également pour étudier son fonctionnement dans le discours. En fait, la spécificité de la politique contrairement aux autres domaines de l'activité humaine consiste à son caractère discursif. Beaucoup d'actions politiques selon leurs natures représentent les actions discursives.

Il y a une relation étroite entre discours, idéologie et politique, au sens où la politique est généralement aussi bien discursive qu'idéologique et que les idéologies sont largement reproduites par les textes et les discours. Traditionnellement, les idéologies sont vaguement et négativement définies en termes de « conscience fausse ». Dans une approche plus contemporaine et multidisciplinaire, les idéologies sont décrites comme la fondation axiomatique des représentations sociales partagées par les groupes. Ces idéologies générales forment la base d'attitudes de groupe plus spécifiques, qui peuvent à leur tour influencer les opinions individuelles des membres des groupes, leurs constructions ou interprétations d'événements spécifiques, tout autant que les pratiques sociales et les discours dans lesquels les membres du groupe s'engagent. En politique, les idéologies jouent spécifiquement le rôle de définir les systèmes politiques, les organisations, les mouvements, les pratiques politiques et la cognition politique, qui sont tous reproduits ou mis en œuvre par le discours politique. Dans le discours politique, les idéologies politiques sous-jacentes sont typiquement exprimées en insistant sur « nos » caractéristiques positives et « leurs » caractéristiques négatives, et par l'atténuation de « nos » caractéristiques négatives et « leurs » caractéristiques positives. Cette stratégie générale peut être mise en œuvre à tous les niveaux du discours (Teun Van Dijk, 2006, 21).

Le discours politique se trouve à la croisée des chemins : des sciences politiques, de la psychologie, de la sociologie, de la linguistique, et même de la théologie. Certains considèrent qu'il n'est qu'un cas de figure du discours d'influence, obéissant donc aux règles et aux principes d'une théorie de la communication.

Le discours a les différentes fonctions :

- a) Une fonction structurante. Le discours est le ciment du système politique.
- b) Une fonction décisionnelle. Le discours y joue un rôle central. Le pouvoir a toujours besoin de persuader, de convaincre, de produire, et de procurer de l'information.
- c) Une fonction pédagogique.
- d) Une fonction thérapeutique. Le discours politique est donateur de sens et lutte contre le resurgissement des doutes, il tend à fournir une rationalisation permanente de toutes les relations vécues.

Certains chercheurs diffèrent les termes : « la langue de la politique » et la « langue politique ». Par le premier terme on entend « la terminologie et la rhétorique de l'activité politique où les hommes politiques jouent leurs rôles professionnels, ce qui est le cas d'autres domaines-médecine, justice et etc., par contre « la langue politique » n'est pas la prérogative des hommes politiques professionnels ou des fonctionnaires étatiques. Cette ressource est ouverte pour tous les membres de la communauté linguistique. Elle est liée à l'emploi spécifique de la langue commune en tant que moyen de persuasion et de contrôle, en d'autres termes, c'est une langue utilisée dans le but de manipulation.